



Stablex



Rencontre #3 – Milieux naturel et humides

Projet de réaménagement de la cellule n°6

19 novembre 2019

Tour de table



Ordre du jour

1. Validation du compte rendu de la première rencontre
2. Visite virtuelle
3. Étapes franchies pour la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement
4. Présentation et échanges sur les milieux naturel et humides
5. Présentation et échanges sur la gestion des argiles excédentaires
6. Prochaines étapes

Validation du compte rendu de la rencontre #2





Visite virtuelle



Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE)

Les étapes franchies

- Réception de la directive de la part du MELCC
- Avis de projet et directive disponibles pour consultation sur le registre public
- Stalex a publié un avis public pour annoncer le début de l'évaluation environnementale
- Consultation du MELCC sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder - au plus tard le 12 décembre 2019



http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-21-014



Présentation des thématiques

Pour chaque thématique

Description du milieu

Composantes environnementales et sociales actuelles

Recherche documentaire
Cartographies, photo
interprétation
Inventaires terrain

Impacts anticipés

Ce que le projet est susceptible de générer sur le milieu

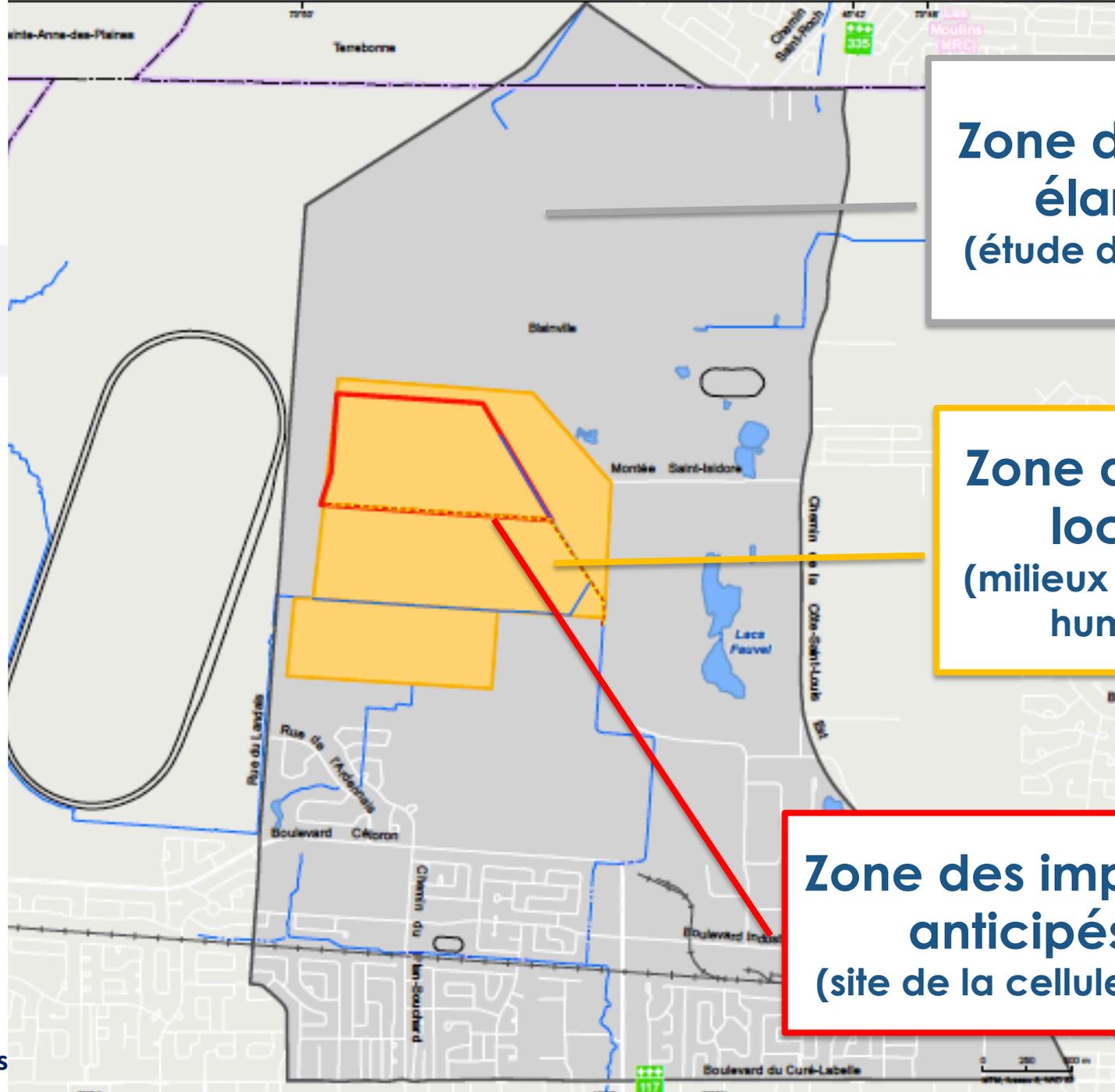
Phase de construction
Phase d'exploitation et
d'entretien
Phase post fermeture de Stablex

Mesures envisagées

Ce qui permet de réduire l'impact des activités sur le milieu



Milieux naturel et humides



Zone d'étude élargie
(étude d'impact)

Zone d'étude locale
(milieux naturel et humides)

Zone des impacts anticipés
(site de la cellule n° 6)

Description du milieu

Végétation terrestre

- Site essentiellement boisé, dominé par des feuillus (surtout l'érable rouge)



- À proximité des abris bétonnés, donc perturbés par les infrastructures, remblais et fossés

Impacts anticipés

Végétation terrestre

- Perte d'environ 58 ha (580 842 m²) de peuplements forestiers résultant des travaux d'aménagement de la cellule n° 6 et du chemin d'accès
- Aucun empiétement dans un peuplement d'intérêt, un écosystème forestier exceptionnel reconnu ou un écosystème forestier susceptible d'être reconnu comme tel

Mesures envisagées

Végétation terrestre

- Limiter le déboisement aux aires requises pour les travaux de construction
- Effectuer graduellement le déboisement selon la séquence prévue d'exploitation des sous-cellules
- Récupérer le bois de valeur marchande lors du déboisement
- Valoriser la matière ligneuse comme matériel de recouvrement des sous-cellules lors de la fermeture

Mesures envisagées

Végétation terrestre

- À la fin de l'exploitation, rétablir un couvert arborescent et arbustif à certains endroits en périphérie de la cellule n° 6
- Végétaliser les sous-cellules lors de leur fermeture en privilégiant des essences qui permettront d'assurer l'intégrité du recouvrement final pendant la phase de post-fermeture
- Réflexion sur les usages futurs des cellules

Description du milieu

Espèces exotiques envahissantes

- Présence de colonies d'espèces exotiques envahissantes (*sur le site*)

L'espèce envahissante la plus répandue est le roseau commun – le phragmite (chemins et fossés)



Crédit photo : Wasyl Bakowsky

Description du milieu

Espèces floristiques d'intérêt

- Aucune espèce à statut particulier identifiée sur le site projeté
- Espèce vulnérable à la récolte (*sur le site et en périphérie*) : matteuccie fougère-à-l'autruche (tête de violon)



Crédit photos : Répertoire Québec nature

Description du milieu

Espèces floristiques d'intérêt

- Deux espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (à proximité du site) : woodwardie de Virginie et le millepertuis de Virginie



Crédit photo : Pierre Martin



Crédit photos : Répertoire Québec nature

Impacts anticipés

Espèces exotiques envahissantes

- Propagation des espèces exotiques envahissantes

Espèces floristiques d'intérêt

- Aucun empiètement dans les colonies d'espèces floristiques à statut particulier

Mesures envisagées

Espèces exotiques envahissantes

- Identifier clairement dans la zone des travaux les secteurs envahis par les espèces exotiques envahissantes (EEE)
- Prévoir un nettoyage des engins de chantier après tous les travaux effectués dans une zone colonisée par une EEE afin d'en éviter la propagation
- Gérer les déblais d'excavation de façon à ne pas propager d'EEE
- Procéder, le plus rapidement possible après les travaux, à la remise en état des lieux

Mesures envisagées

Espèces floristiques d'intérêt

- Identifier clairement les colonies à proximité du site projeté
- Prévoir un suivi des colonies des espèces à statut particulier, soit la woodwardie de Virginie et le millepertuis de Virginie

Description du milieu

Faune terrestre – Amphibiens et reptiles

- 15 espèces recensées
- Dont 3 susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (*à proximité du site*)

Salamandre à quatre orteils

Couleuvre verte

Couleuvre
tachetée

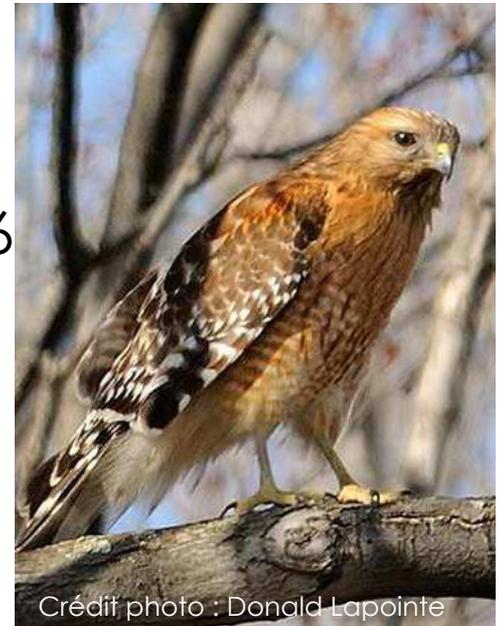


Crédit photos : Englobe

Description du milieu

Faune terrestre – Oiseaux

- 51 espèces d'oiseaux nicheurs confirmées
 - Carouge à épaulettes, chardonneret jaune, mésange à tête noire, etc.
- Zone d'étude locale compatible aux habitats préférentiels de nidification de 6 des espèces d'oiseaux à statut précaire
 - Buse à épaulettes
 - Engoulevent bois-pourri
 - Engoulevent d'Amérique
 - Grive des bois
 - Paruline du Canada
 - Pioui de l'Est



Crédit photo : Donald Lapointe

Description du milieu

Faune terrestre – Mammifères

- Aucun mammifère à statut particulier identifié sur le site ou à proximité
- Aucun habitat faunique protégé
- Espèces de mammifères relativement communs dans la zone d'étude élargie et aux alentours



Impacts anticipés

Faune terrestre

- Perte d'habitats forestiers (58 ha) et humides (9,5 ha)
- Modification de l'habitat forestier au site de la cellule n° 6 à la fin de l'exploitation
- Dérangement par le bruit
- Perte possible de quelques animaux peu mobiles, notamment les amphibiens et les reptiles

Mesures envisagées

Faune terrestre

- Effectuer le déboisement entre le 15 août et le 15 avril, soit en dehors des périodes de reproduction et d'élevage des oiseaux

Description du milieu

Faune aquatique

- L'absence de cours d'eau de grand gabarit fait en sorte que le site projeté est peu propice à la présence d'espèces de poissons
- Aucune espèce à statut particulier identifiée
- 9 espèces capturées

Principalement,
l'ombre de vase



Crédit photo : Gilles Arbour

Impacts anticipés

Faune aquatique

- Augmentation temporaire de la turbidité et des matières en suspension résultant du déboisement et du décapage des sols

Mesures envisagées

Faune aquatique

- Mise en place d'un système de gestion des eaux pour limiter au minimum la mise en suspension des sédiments dans les fossés et les cours d'eau

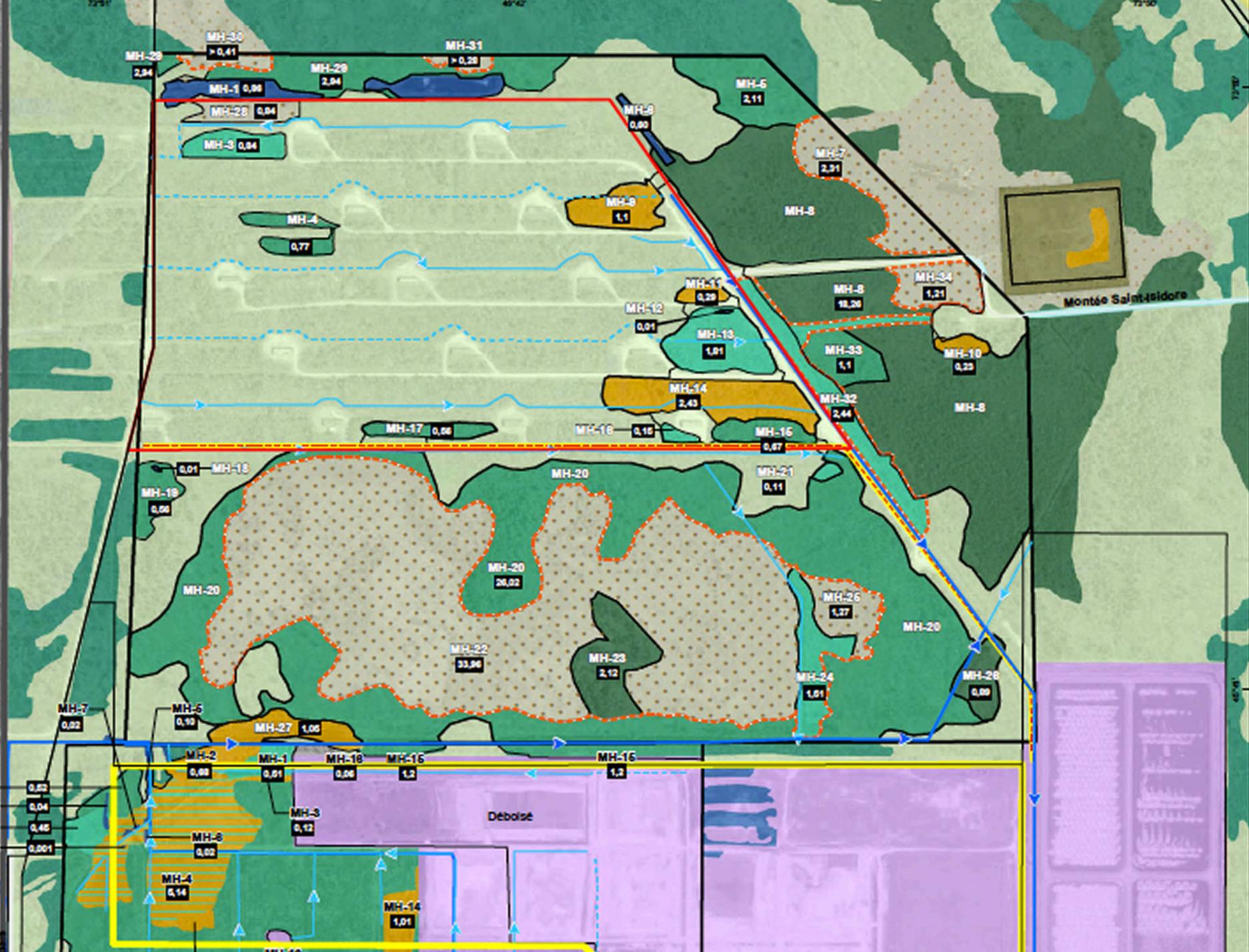
Description du milieu

Milieux humides et hydriques - Définition

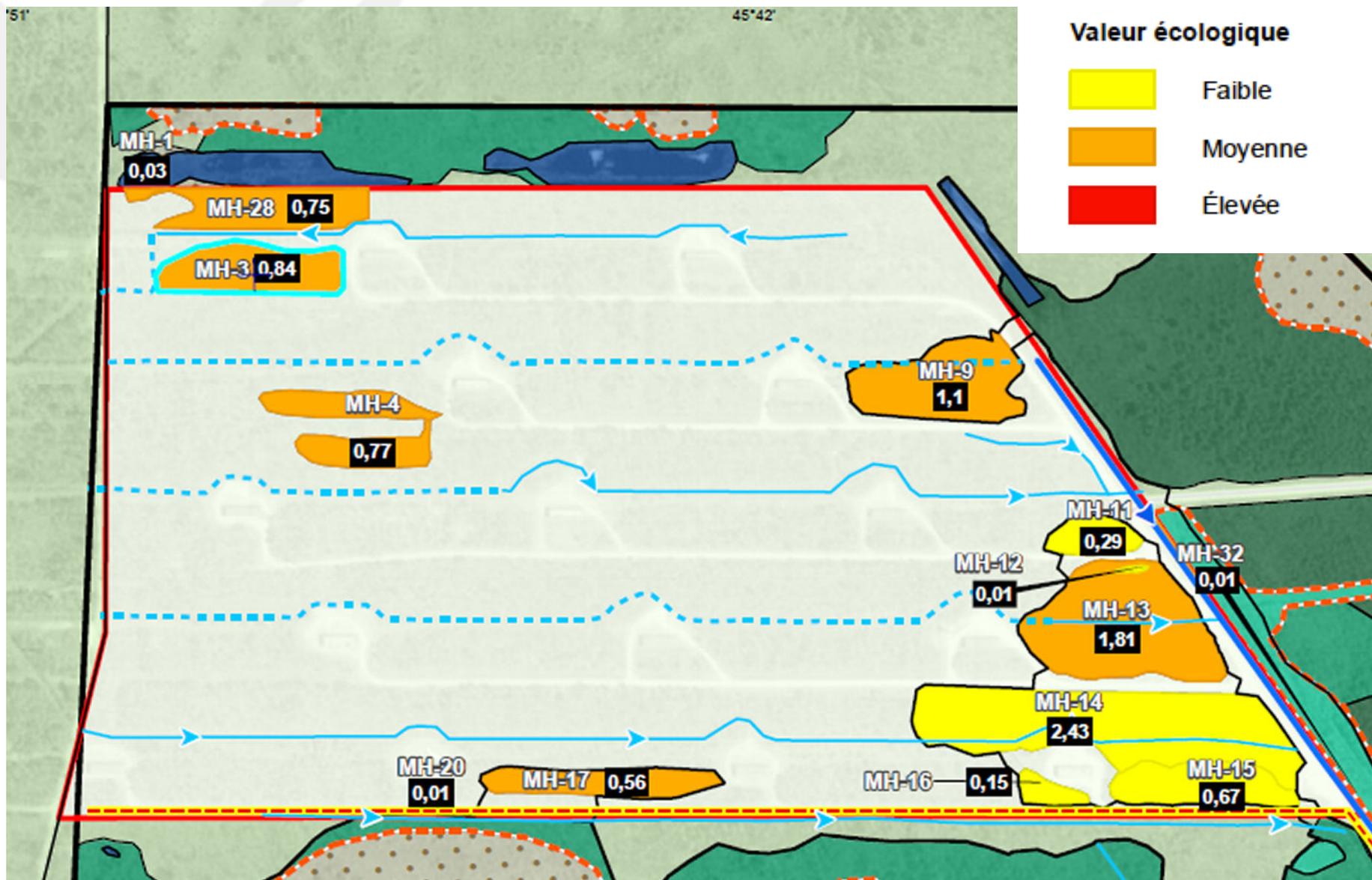
- Large spectre d'écosystèmes (étangs, marais, marécages, étendues d'eau peu profondes, tourbières)

Ensemble des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition végétale





Empiètement milieux humides



Impacts anticipés

Milieux humides et hydriques

- Perte de 9,48 ha (94 779 m²) de milieux humides, majoritairement des marécages arborescents, sur 110,6 ha au total dans la zone d'étude locale, soit 8,5%.
- Modification du régime hydrique dans les milieux environnants en raison du drainage

Impacts anticipés

Milieux humides et hydriques

- Aucune perte de diversité biologique en raison de la présence de vastes tourbières, à l'extérieur du site, affichant une valeur écologique très élevée
 - Par ailleurs, des milieux humides du même type sont disponibles en plus grande quantité à proximité

Éviter – Minimiser - Compenser

Milieus humides et hydriques

- Vision du MELCC sur la compensation pour l'atteinte à ces milieux

Séquence d'atténuation « éviter-minimiser-compenser »



La compensation est habituellement financière (règles d'application de ce régime de compensation régies par règlement)

Mesures envisagées

Milieux humides et hydriques

- Construire une coupure étanche progressive autour du site afin de protéger les milieux humides adjacents
- Limiter la circulation dans les aires des travaux qui seront clairement délimitées
- Effectuer graduellement le déboisement selon la séquence prévue d'exploitation des sous-cellules
- Procéder au déboisement en période hivernale, dans la mesure du possible

Mesures envisagées

Milieus humides et hydriques

- Diriger les eaux de ruissellement vers le système de gestion des eaux
- Compenser financièrement la perte des milieux humides, tel que défini par le règlement



Conclusion

Prochaines étapes : Diffusion

Mise en ligne du compte rendu de la rencontre #2

Mise en ligne de la liste des membres du comité

Mise en ligne sur le site Internet de la documentation partagée aujourd'hui

- Ordre du jour
- Carte thématique
- Présentation

Prochaines étapes: Calendrier proposé

Rencontre # 4 - Mardi 17 décembre 2019 de 19h à 21h

- **Eaux** (*Description du milieu – Impacts anticipés – Mesures envisagées*)

Rencontre # 5 – Mardi 4 février 2020 de 19h à 21h

- **Air** (*Description du milieu – Impacts anticipés – Mesures envisagées*)
- **Nuisances** (*Description du milieu – Impacts anticipés – Mesures envisagées*)

Rencontre # 6 – Mardi 25 Février 2020 de 19h à 21h

- **Sol** (*Description du milieu – Impacts anticipés – Mesures envisagées*)
- **Phase post-fermeture**

Retour sur les attentes et conclusion

TOUR DE TABLE – APPRÉCIATION DE LA RENCONTRE

MOT DE LA FIN

COURT SONDAGE

Merci de nous faire savoir votre appréciation de la rencontre!

Stablex



Un service inégalé. Des solutions fiables.